Contact

Bulletin de l'Association Cerebral Vaud

N° 83 juin 2006

Sommaire :

- PV Assemblée Générale 3
- Responsable Grangette 10
- Festival Arthemo 11
- Fondation Cerebral 12
- Egalité handicap 14
- Fête d'été aux Esserts 15

Bulletin de
l'Association Cerebral Vaud

Membre de l'Association Cerebral Suisse à Soleure

En étroite collaboration avec la Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral à Berne

Paraît trimestriellement

✂

Bulletin d'adhésion à l'Association Cerebral Vaud

Prière de marquer d'une croix la rubrique choisie:

❒ Nous désirons/je désire faire partie de l'Association comme membre(s) parent(s) d'un enfant handicapé ou membre adulte handicapé (minimum Fr. 40.– par an).

❒ Nous désirons/je désire faire partie de l'Association comme membre(s) ami(s) (minimum Fr. 40.– par an).

❒ Nous désirons adhérer au système de la cotisation de couple donnant droit à deux voix aux assemblées générales (min. Fr. 70.– par an).

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NP/Ville _____

Tél. _____ Natel _____

Profession _____

Adresse E-mail _____

Prénom de la personne handicapée _____

Sa date de naissance _____

Institution, école ou atelier fréquenté(e) _____

Date _____ Signature _____

A retourner à notre secrétariat: ch. du Coteau 5, 1024 Ecublens

ÉDITO

Aborder le problème du handicap n'est pas toujours simple, en parler est chose difficile. Certaines paroles et écrits abordent le sujet avec une grande sensibilité et je vous propose ces quelques lignes rédigées par Laurence Broyon pour notre dernière assemblée générale. Je les ai beaucoup appréciées et vous laisse les découvrir et les apprécier à votre tour…

C. Rutishauser, président

Ne pas sombrer dans l'immobilisme, le fatalisme, savoir dépasser un bout sa singularité pour aller au-devant des autres. Oser montrer qui on est au-delà du handicap, c'est ouvrir des portes sur le chemin de l'acceptation de la différence. C'est montrer aux gens qu'on peut être un bout acteur de sa vie et pleinement citoyen malgré ses limites, ses difficultés. A chaque épreuve de la vie, on se tient au bord d'un chemin et on a le choix de la direction qu'on va prendre. C'est un peu comme un tableau, on peut le regarder tout près et y voir des tas de détails plus ou moins importants sur lesquels on va choisir de se focaliser ou pas, on peut choisir de prendre un peu de distance, essayer de le regarder depuis plusieurs angles et s'émerveiller des diverses perspectives qu'il nous offre. Tout au long de l'année j'ai pu mesurer combien ces jeunes avaient de multiples facettes, de compétences pour pouvoir cheminer sur leur chemin de vie en sachant rebondir face aux moments de découragement, de doutes, et en sachant aussi considérer les obstacles comme des possibilités de croissance.

L. Broyon,
responsable du Groupe des Jeunes

Vêtements spécialement conçus pour personnes atteintes de mobilité réduite.

Etre bien habillé sans devoir se stresser. Pour bon nombre de personnes handicapées l'achat de vêtements tient de l'exploit.

Une solution : commander sur notre catalogue ou directement sur notre site internet et essayer chez soi en toute tranquilité et sans engagement.

Nous vous offrons un choix de vêtements faciles à mettre, dans le vent, chics ou décontractés.

MHT case postale 271 1030 Bussigny
Tél. 021 701 41 27
Fax 021 701 20 47
Site www.mhtfashion.ch

Nous vous accueillons avec plaisir dans nos locaux de présentation sur rendez-vous à Bussigny.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du 20 mars 2006 à la Fondation Vernand à Cheseaux s/Lausanne

La signature de la liste des présences, ainsi que la distribution des coupons de vote s'effectuent à l'entrée par Mme Janine Vuagniaux et M. Jean-Luc Bouverat.

1) Bienvenue, nomination des scrutateurs

Le président, M. Claude Rutishauser souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 48ème assemblée générale. Il remercie la direction de la Fondation Vernand pour son accueil et donne la parole à son directeur, Monsieur Christophe Equey. Ce dernier nous souhaite la bienvenue dans son établissement, il nous présente son institution et son fonctionnement.

La liste des personnes excusées est affichée.

MM. Marc Morandi et Armand Vuagniaux sont désignés comme scrutateurs. L'assemblée totalise 48 voix. 6 invités sont présents.

2) Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 mars 2005

Ce P.V. est à disposition dans la salle et a paru dans le « Contact » de juin 2005. Sa lecture n'est pas demandée, il est approuvé à l'unanimité.

3) Rapports

Rapport du président

M. Claude Rutishauser relève que deux personnalités de notre association nous ont quittés cette année : Mlle Luthy, fondatrice de notre association, le 22 mars 2005 et M. Mange, réviseur des comptes durant 15 ans, le 3 juillet 2005.

Il met en évidence quelques points marquants de l'année 2005 :

– la constitution d'un groupe de travail sur le thème « quel avenir pour notre association »
– un projet pour une nouvelle Grangette

Il remercie toutes les collaboratrices et collaborateurs de notre association qui s'occupent de près ou de loin de nos enfants et relève l'importance de la formation des responsables et des accompagnateurs.

Il donne la parole à Monique Seylaz, elle informe l'assemblée du récent décès de Mlle Renée Delafontaine survenu jeudi dernier dans sa 85ème année. Surnommée « Maman Lapin », elle a voué sa vie aux personnes en situation de handicap et s'est beaucoup battue pour leur cause.

Une minute de silence est demandée par le président pour les personnes qui nous ont quittés durant l'année écoulée.

Rapport de la caissière

J. Vuagniaux nous lit et commente les comptes qui ont été distribués à l'entrée.

L'exercice 2005 présente un déficit de Fr. 33'844.73. La perte est moins importante que budgétée (84'725.–).

Nous remercions chaleureusement tous nos donateurs dont la liste est affichée.

Le Bazar nous a rapporté Fr. 11'784.55. Un montant de Fr. 500'000.– a provenant de successions à été placé en compte à terme à la BCV.

Elle nous fait part du coût de chaque activité (Groupe des Jeunes, Grangette et camps) par journée et par personne handicapée. Elle relève l'importance de respecter au mieux le contrat de prestation pour éviter une augmentation des charges que notre association doit supporter.

Rapport des vérificateurs des comptes

M. Moradpour lit le rapport de vérification et déclare la comptabilité exacte. Il nous propose d'accepter les comptes 2005 tels que présentés, avec une perte d'exploitation de 33'844.73 mais une augmentation de la fortune de Fr. 397'355.27 grâce à un don de Fr. 350'000.– et au bénéfice réalisé sur la vente d'un immeuble de Fr. 81'200.–

Il remercie la caissière et le comité pour le travail effectué.

Rapports des activités de l'Association

Grangette : Mme Laurence Cuanillon nous informe du changement de responsable et nous présente Mlle Mélanie Cavin qui a remplacé Mlle Sabrina Gitto qui nous a quittés pour des raisons professionnelles.

La parole est donnée à Mme Monique Seylaz qui informe l'assemblée de la situation relevée à la Grangette. Une démarche a été entreprise afin de déterminer ce qui s'est passé et les personnes concernées ont été entendues : les responsables, les accompagnatrices et les

accompagnateurs accomplissent leurs tâches au mieux de leurs possibilités et de leurs connaissances d'où l'importance de la formation que nous avons déjà mise sur pied et qui sera encore mieux adaptée à nos besoins. Afin d'optimiser la prise en charge, un questionnaire d'indices de satisfaction sera établi et pourra être rempli à la fin de chaque week-end.

Mme Dinah Favez relève que les enfants ne peuvent souvent pas le remplir.

Mme Monique Seylaz lui répond que nous en sommes conscients et que, pour le comité, c'est une volonté d'ouvrir le dialogue.

M. Jean-Jacques Favez nous rend attentifs que tout acte de maltraitance doit être signalé.

M. Jean-Michel Henny lui répond que nous n'avons pas rencontré de cas de maltraitance.

Mme Monique Seylaz, de par sa profession pointue (responsable pédagogique de l'Orée) et la formation qu'elle suit, est la personne adéquate pour apprécier et gérer la situation.

Groupe des Jeunes : Mlle Laurence Broyon remercie toutes les personnes qui ont collaboré au bon fonctionnement du Groupe durant l'année 2005. Elle a été très touchée par l'investissement des Jeunes lors de leur vente au marché de Morges le 4 juin qui a remporté un franc succès.

Camps : M. Serge Lessert nous résume les camps qu'il a organisés. Les vacanciers y prennent toujours autant de plaisir et les accompagnateurs sont toujours très motivés. Il remercie toutes les personnes qui œuvrent pour offrir de si agréables moments aux vacanciers.

Groupe Parents : Mme Monique Calame nous explique que ce groupe a adopté une nouvelle forme. Les rencontres se font tous les derniers jeudis du mois, sous forme de stamm dans un lieu différent. Les parents en sont informés par courrier. Elle espère que ce mode de fonctionnement apportera un nouveau souffle au groupe pour lui permettre de perdurer.

4) Cotisations 2005

Le maintien des cotisations à Fr. 40.– (membre individuel) et Fr. 70.– (membre couple) est proposé par le comité.

5) Avenir du pavillon de la Grangette

M. Stéphane Despont nous présente un projet qui est à l'étude : il s'agit d'une structure externe et provisoire aux Esserts. Cette dernière servirait pour les Esserts comme externat et serait à notre disposition les week-ends et les vacances. Nous pourrions bénéficier de leur infrastructure existante (cuisine, TV, bassin thérapeutique…) durant les week-ends et les vacances. Ce nouveau lieu d'accueil serait proche des transports publics, et, en cas d'urgence, nous pourrions compter sur l' aide de professionnels.

Une surface de 250 m^2 est prévue comportant douze lits, un espace repas, 3 douches et wc. Cette structure serait réalisée avec des modules préfabriqués, démontables et revendables, elle serait totalement indépendante du projet d'extension des Esserts qui sera réalisé dans 3 à 4 ans selon les informations actuelles. Pour la réalisation du projet cité ci-dessus, nous accorderions à la Fondation Echaux un prêt de Fr. 250'000.– remboursable en 4 ans. Elle serait disponible dès début septembre 2006.

Le directeur des Esserts, M. Alban Resin relève que pour l'usage propre aux Esserts, une structure plus petite suffirait. La structure proposée ce soir a été adaptée aux besoins de notre association. C'est une opportunité de créer une synergie.

M. Herbert Bodenmann s'informe si nous devons résilier un bail ou autre pour nos locaux actuels.

M. Claude Rutishauser lui répond que nous n'avons aucun contrat écrit, qu'il nous suffit de résilier les contrats d'électricité et d'eau, il va de soi que des contacts seront pris avec l'ECA propriétaire du terrain.

M. Jean-Jacques Favez s'inquiète de savoir si l'ECA nous a donné notre congé et souhaite connaître l'avenir de notre Grangette actuelle car un démontage engendre des coûts. Il relève également qu'une solution est déjà existante aux Esserts car le dernier étage avait été prévu pour notre association. Il craint également que le prêt soit à fonds perdus. Il regrette que certains résidents ne soient plus dépaysés.

M. Claude Rutishauser lui répond que l'ECA ne nous a pas encore donné notre congé mais que cela ne devrait pas tarder cependant aucune date ne nous a été donnée mais il vaut mieux anticiper vu que l'occasion se présente. Le mobilier et le matériel de la Grangette seront utilisés dans la

nouvelle structure, d'autres personnes ou associations pourront encore l'exploiter. Le prêt ne sera pas à fonds perdus car un contrat sera établi. M. Alban Resin lui répond qu'il pensait libérer la surface prévue pour notre association au 2ème étage et installer les ateliers dans les structures provisoires mais cette surface est trop petite pour nos besoins et la solution proposée est préférable. Les infrastructures mises à disposition seront en échange du 2ème étage des Esserts financé à l'époque par Cerebral Vaud.

M. Robert Samouiller relève deux choses importantes : d'une part, un groupe s'ouvre pour accueillir des jeunes adultes le jour et offre des solutions qui le réjouissent. D'autre part, nous sommes en période difficile et il est nécessaire de trouver des synergies pour une étroite collaboration.

M. Jean-Michel Henny nous informe que si le provisoire ne dure pas, une place nous sera de toute façon aménagée dans la construction définitive. Si le provisoire dure, nous en bénéficierons. Les Esserts ont un crédit pour exploiter leur nouvelle structure de jour mais pas pour la construire. Un contrat clair sera établi et respecté. C'est une opportunité en comparaison à notre Grangette actuelle pour laquelle nous avons des charges d'électricité (chauffage) très élevées, soit env. Fr. 12'000.– par an.

M. Marco Caffaro nous avise que le démontage de la Grangette devra de toute façon s'effectuer, quelle que soit la solution envisagée.

Mme Françoise Banse trouve que le provisoire a bien assez duré concernant notre Grangette et c'est fréquemment le cas du provisoire. Elle estime la solution proposée par le comité favorable puisque ces locaux seront utilisés tous les jours.

Mlle Claudine Kuffer a commencé en 1963 avec Mlle Gertrude Luthy dans les locaux de notre Grangette et les a beaucoup appréciés, cela lui fera un grand changement.

M. Alain Moradpour trouve l'opportunité superbe. Les Fr. 250'000.– prêtés ne nous rapporteront rien durant cette période mais ils nous éviteront des frais. Il est cependant nécessaire qu'une convention soit signée par les deux parties et que la cadence de remboursement soit au minimum trimestrielle. M. Alban Resin lui répond qu'ils avaient planifié un remboursement mensuel.

L'assemblée accepte à l'unanimité de donner mandat au comité pour aller de l'avant dans ce projet.

6) Budget 2006

Mme Janine Vuagniaux nous présente et commente le budget 2006. Il a été calculé au plus juste, une perte de Fr. 80'284.– est estimée.

7) Approbation des comptes, budgets et rapports

Les rapports d'activités sont approuvés à l'unanimité.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

8) Nomination statutaires

Du président : Mme Monique Calame, vice-présidente, propose la réélection de M. Claude Rutishauser comme président.

Celui-ci est réélu par acclamation, moins 1 abstention.

Du comité : l'assemblée accepte à l'unanimité de reconduire le comité.

Le président remercie l'assemblée pour ces nominations et relève que si notre association se porte bien, c'est grâce aux compétences de toutes les personnes qui participent à son bon fonctionnement. Certaines personnes seront amenées, un jour, à se retirer et il faudra alors que d'autres prennent la relève en temps voulu.

Des vérificateurs des comptes : MM. Herbert Bodenmann et Alain Moradpour acceptent de prolonger leur mandat. M. Jean-Luc Bouverat est proposé pour remplacer M. Pierre Fontannaz qui souhaite se retirer. L'assemblée accepte à l'unanimité ces nominations.

Notre président remercie Mme Christine Murisier qui, par son précieux soutien, a appuyé le bureau pour le suivi et le bouclement de notre comptabilité : un bouquet de fleurs lui sera apporté car elle n'a pas pu être présente à notre assemblée. Un carton de vin est offert à M. Armand Vuagniaux en guise de remerciement pour l'entretien des véhicules.

9) 50ème anniversaire

Nous fêterons les 50 ans de notre association en 2008 et souhaitons marquer cet événement dignement. Un comité d'organisation composé des membres de notre association sera mis sur pied. Les personnes qui le désirent peuvent nous proposer leur candidature. Toute idée ou suggestion sont également les bienvenues.

Un certain montant sera budgété en fonction des propositions retenues. Une boîte à idées est disponible pour y recevoir les propositions.

10) Divers et propositions individuelles

Un groupe de travail a été constitué ayant pour mission de définir nos options sur l'avenir. Il s'agit de mieux cibler les besoins réels et les moyens que nous souhaitons mettre en place dans les années à venir, ces derniers ont hélas une tendance à la baisse.

M. Marc Morandi, responsable et porte parole du groupe, nous présente les membres y prenant part : Mmes Corinne Meyer, Christine Murisier et Myriam Rochat et MM. Jean-Luc Bouverat, Serge Murisier et Alain Saugy. Deux réunions ont permis de poser des questions. Une proposition a été faite au comité d'aller à l'approche des membres au moyen d'une enquête téléphonique. Au vu du nombre important des membres, un appui leur sera nécessaire. Un questionnaire est à l'étude.

M. Jean-Jacques Favez a été étonné de recevoir la publicité d'une société commerciale ayant obtenu son adresse grâce à Cerebral Vaud. Il s'interroge quand à la protection des données.

M. Claude Rutishauser lui répond que les adresses n'ont pas circulé car ce courrier est parti depuis notre bureau, de plus, nous avons obtenu une contrepartie financière. Cette démarche a été entreprise dans le but d'informer nos membres et ainsi de permettre de trouver plus facilement des vêtements adaptés.

M. Marc Morandi remercie le comité qui a répondu à satisfaction des membres qui demandaient d'augmenter les week-ends Grangette lors de la dernière assemblée générale et souhaite que cela perdure.

Le président demande si quelqu'un désire encore s'exprimer. La parole n'étant pas demandée, il clôt l'assemblée à 22 h 05, et remercie les participants et les intervenants.

Nous partageons le verre de l'amitié.

Ecublens, le 23 mars 2006

Association Cerebral Vaud

Le président	La secrétaire
C. Rutishauser	F. Hausammann

Pour remplacer Diokel Faye qui retourne dans son pays, nous recherchons, pour fin août 2006 :

Un-e responsable des week-ends de notre centre d'accueil de la Grangette

Profil souhaité :

- expérience dans la prise en charge au quotidien d'enfants et jeunes adultes handicapés physiques et/ou mentaux
- sens des responsabilités
- compétences en organisation et en conduite d'équipe
- suisse ou permis C et permis de conduire
- âge : 25 à 45 ans

Offres avec curriculum vitae et documents usuels à faire parvenir à Association Cerebral Vaud, ch. du Coteau 5, 1024 Ecublens

BIENVENUE A NOS NOUVEAUX MEMBRES

Actifs : Mme et M. Pascale et Arnaud Chicha, St-Sulpice
Mme Corinne David, Epalinges

Amis : Mme Miriam Sprangers, Morges
Mme Esther Lütolf, Lausanne
Mlle Sylvie Marcacci, Lausanne
Mme et M. Nicole et Jean-Luc Millasson, St-Cierges

FESTIVAL ARTHEMO

4ème FESTIVAL

ARTHEMO

du vendredi 7 au dimanche 9 septembre 2007
à Morges

AVIS AUX ARTISTES

- Proposez dès à présent vos **productions théâtrales ou de musique** ou

- Participez au **CONCOURS DE DESSINS** pour l'affiche du Festival Arthemo 2007

  Délai d'inscription : **30 juin 2006**

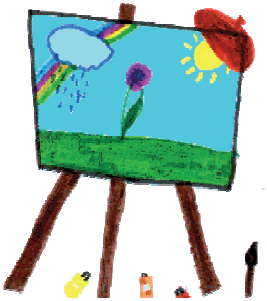

www.arthemo.ch

Renseignements et bulletins de participation :

ASA – Handicap Mental - av. des Mayennets 27 - CH-1950 Sion
Tél. +41(0) 27 322 67 55 - Fax +41(0) 27 322 67 65

asa-handicap-mental@bluewin.ch
www.asa-handicap-mental.ch

FONDATION SUISSE EN FAVEUR DE L'ENFANT INFIRME MOTEUR CÉRÉBRAL

Partenaire de l'Association Cerebral

La Fondation Cerebral rend de nombreuses choses possibles!

Ainsi, par exemple, les articles de notre Boutique sont fabriqués dans des ateliers pour handicapés suisses. De nombreuses personnes handicapées se voient offrir par le biais de ces travaux de nouvelles perspectives et une meilleure qualité de vie. Les recettes des ventes sont par ailleurs intégralement reversées aux handicapés moteurs cérébraux, qui peuvent ainsi être soutenus dans divers domaines.

Vous le savez, nous vous aidons volontiers et serions ravis de vous conseiller dans les domaines des loisirs/détente, de la mobilité et des articles facilitant les soins au quotidien (par ex. articles de soins, lits de soins). Nous vous aidons également à faire face aux dépenses supplémentaires liées au handicap. La Fondation Cerebral apporte son aide en cas d'urgence et comble les lacunes là où d'autres institutions ne peuvent pas intervenir, ou seulement en partie.

Contactez-nous tout simplement par courrier ou par téléphone:

Fondation suisse en faveur de l'enfant
infirme moteur cérébral
Erlachstrasse 14
3001 Berne

Tél. 031 308 15 15, fax 031 301 36 85
E-mail : cerebral@cerebral
www.cerebral.ch

Orthopédie
PIERRE KERN

Lausanne - Monthey - Sion

Conduite sans permis de conduire
(vignette cycle)
Grande autonomie
Dès Fr. 2'727.-

Grand choix de chaises électriques
Dès Fr. 7'000 .-

Grand choix de chaises manuelles
Dès Fr. 1'000 .-

Concessionnaire

Meyra – Küschall – Quickie – Sopur
Rehatec – Sorg – Otto Bock – Turbo Twist - Sks

Av. de Beaulieu 9
1004 Lausanne
Tél. 021 641 61 61
Fax. 021 641 60 01
info@ortho-kern.ch

EGALITÉ HANDICAP

Egalité Handicap est un Centre spécialisé de la Conférence des Organisations faîtières de l'aide privée aux personnes handicapées et de l'entraide (DOK). Les juristes qui travaillent pour Egalité Handicap collaborent étroitement avec un Conseil à l'égalité au sein duquel les groupes les plus importants de personnes concernées sont représentés. Ce Conseil détermine la stratégie d'Egalité Handicap et décide quels problèmes concrets relatifs à l'égalité doivent être traités de manière prioritaire.

Egalité Handicap s'engage pour l'élimination de nombreux préjudices et pour la réalisation de l'égalité des personnes handicapées. Egalité Handicap veut faire connaître les lois prévues dans la constitution sur le principe de l'égalité des personnes handicapées.

Egalité Handicap s'adresse à toutes les personnes handicapées et à leur entourage, aux médias, aux autorités, aux organisations de personnes handicapées et aux entreprises qui ont besoin d'informations relatives à l'égalité des personnes handicapées.

Egalité Handicap propose : des conseils juridiques, des réponses aux questions de discrimination et d'égalité, des journées d'information, de la documentation, une analyse, un soutien des bases légales et un soutien aux cantons. En collaboration étroite avec le Bureau fédéral pour l'égalité des personnes avec un handicap.

Egalité Handicap, Marktgasse 31, 3011 Berne, tél : 031 398 50 34
info@egalite-handicap.ch www.egalite-handicap.ch

Grande Fête d'été aux Esserts

Vendredi
1er septembre 2006

Dès 18 h 00, apéritif, suivi d'un repas avec animation musicale et tombola.

Fondation Echaud
Les Esserts

Fondation Echaud
Les Esserts
ch. des Esserts
CP 66 – 1053 Cugy
Tél. 021 731 01 01
Fax 021 732 10 77
CCP 10-2587-1

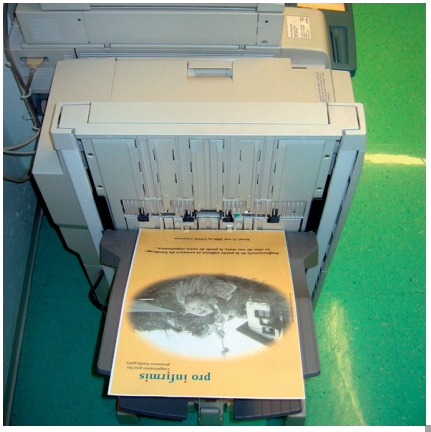

A deux pas de chez vous !

Transfert de vinyl sur CD
78 – 45 – 33 tours et K7

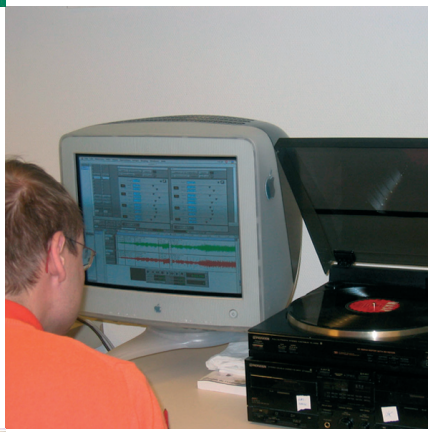

Service copies couleurs / nb, impressions numériques

Reliures : métalliques, toilées, plastiques, thermos

Plastifiage de documents

Cartes de visite, prospectus, création graphique

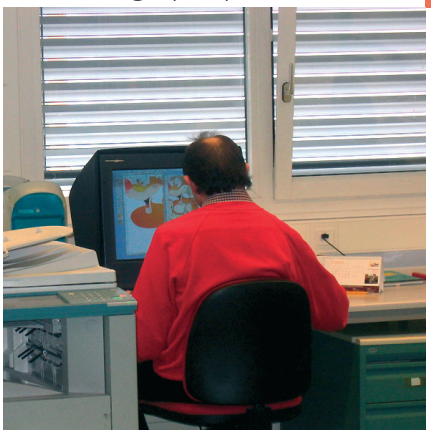

Bureau Service Handicap
ch. de la Cigale 5
1010 Lausanne
Tél. 021 653 20 19
E-mail bsh@fond-dr-combe.ch

Heures d'ouverture
Lun - Jeu 08 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 17 h 00
Vendredi 08 h 30 – 12 h 00 13 h 30 – 16 h 00

BSH BUREAU SERVICE HANDICAP

VOTRE SPÉCIALISTE

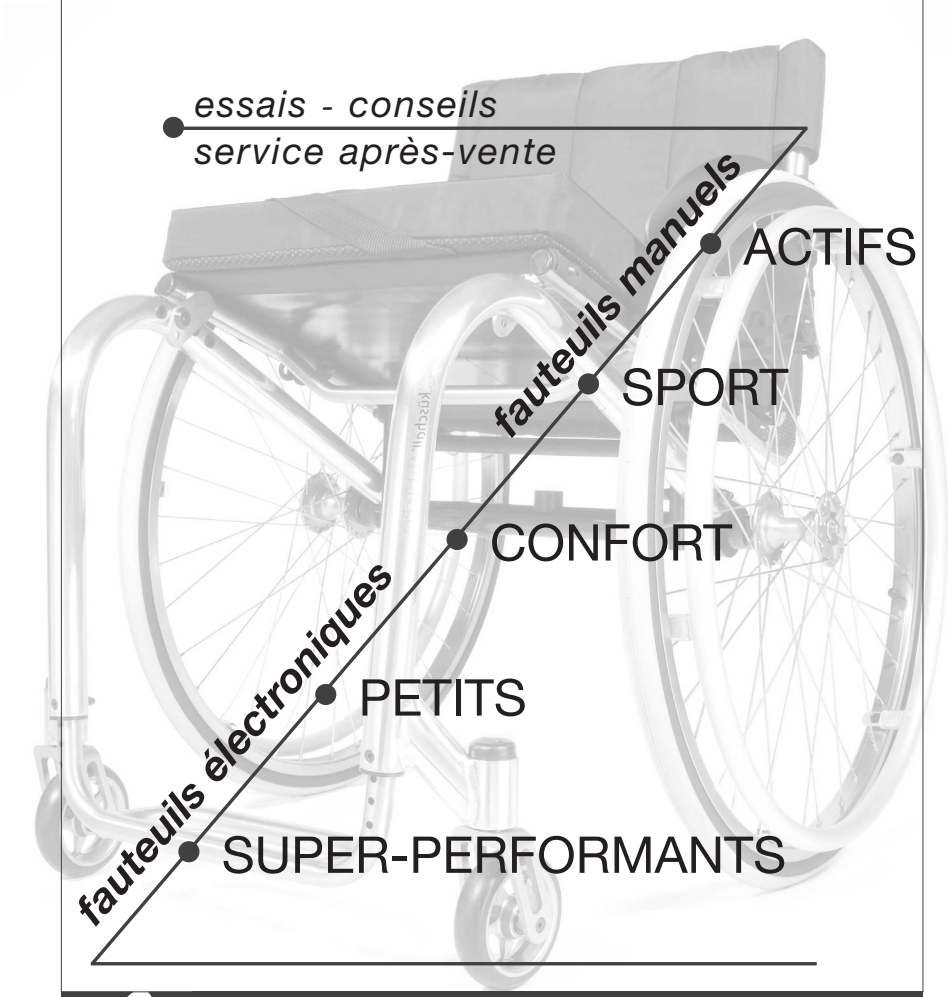

DEGONDA Rehab s.a.

fauteuils roulants

Lausanne	Av. du Rond-Point 8	✆ 021 613 81 00
Genève	Ch. Louis-Hubert 2	✆ 022 792 60 11

P.P.
1066 Epalinges

Secrétariat de l'Association

Chemin du Coteau 5		**021 691 96 83**
1024 ECUBLENS	Fax	**021 691 53 88**
Mme Françoise HAUSAMMANN		
Mme Janine VUAGNIAUX, comptabilité		021 731 20 60

E-mail info.vd@association-cerebral.ch
Internet www.association-cerebral.ch/vd

Comité

M. Marco CAFFARO, membre	021 784 20 70
Mme Monique CALAME, vice-présidente	024 485 27 20
Mme Laurence CUANILLON, membre	076 652 93 42
M. Stéphane DESPONT, membre	021 881 39 65
Me Jean-Michel HENNY, membre (Pdt Fond. Dr A. Combe)	021 331 25 25
M. Bertrand PIDOUX, membre	021 701 55 46
M. Claude RUTISHAUSER, président	079 255 17 41
M. Alain SAUGY, membre	079 479 88 80
Mme Monique SEYLAZ, membre	024 445 34 56

Membres invités

Dresse Jacqueline NIELSEN, Lausanne (Hôpital Orthopédique)	021 310 36 07
M. Alban RESIN, Cugy (Les Esserts)	021 732 10 40
M. Robert SAMOUILLER, Lausanne (La Cassagne)	021 654 05 56

Responsables

Groupe Parents	Mme Monique CALAME	024 485 27 20
La Grangette	Mme Laurence CUANILLON	021 652 93 42
Groupe des Jeunes	Mlle Laurence BROYON	021 864 44 59
Camps	M. Marco CAFFARO	021 784 20 70
Bazar	M. Bernard BEZENCON	021 881 39 92

Ce journal est tiré à 690 exemplaires, il est transmis à 458 de nos membres et à 194 professionnels

Délai rédactionnel de la prochaine parution: 15 août 2006